

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2009

Vœu présenté par le groupe socialiste

au nom de la majorité municipale

Contre la suppression du Défenseur des Enfants par le projet de loi organique relatif à l'instauration du Défenseur des Droits.

Alors qu'à Ivry et dans le monde entier, nous nous apprêtons à célébrer les 20 ans de la Convention relative au Droits de l'Enfant, le gouvernement a décidé sans concertation la suppression du Défenseur des Enfants, autorité administrative indépendante instituée en 2000. Même Dominique Versini qui exerce cette fonction depuis 2006 l'a appris par la presse.

Chargée de recueillir les plaintes des enfants qui ne peuvent pas soutenir d'action en justice, cette institution unanimement reconnue a déjà traité les demandes de 20 000 enfants défavorisés, isolés ou maltraités. Son rôle consiste également à rendre des avis et proposer des modifications aux textes de loi ou encore à assurer par la conduite d'opérations d'information la promotion des droits de l'enfant. A titre d'exemple, c'est grâce à cette autorité qu'a été créé le délit de recours à la prostitution d'un mineur.

Autant sur le fond que sur la forme, c'est donc avec force que nous condamnons cette décision qui va à l'encontre des Droits de l'Enfant. Droits que la droite depuis qu'elle est au pouvoir met régulièrement à mal.

C'est ce qu'a souligné le Comité des droits de l'Enfant de l'ONU dans son rapport de juin 2009 en faisant part de son inquiétude s'agissant de nombreuses observations, parmi lesquelles « la non-application de la décision de la Cour de Cassation quant au droit des familles non françaises résidant en France avec leurs enfants de bénéficier des allocations pour enfants », la « persistance de discriminations à l'encontre des enfants requérants d'asile et réfugiés ou appartenant à des groupes minoritaires tels que les Roms, les gens du voyage et les minorités religieuses » ou encore « l'attitude générale négative de la police à l'égard des enfants, en particulier des adolescents ».

Les préoccupations du Comité que nous partageons toutes sans aucune réserve portent également sur la multiplication des bases de données concernant les enfants -on se souvient de la base élève- pouvant être utilisées à des fins de détection d'enfants de migrants en situation irrégulière, le placement de ces derniers en centre de rétention administrative.

Le rapport souligne en outre l'insuffisance criante des moyens financiers et humains alloués à la justice juvénile, son alignement sur celle des majeurs et l'absence de politique nationale globale sur la prévention de la délinquance ; autant de signes d'un désengagement de l'Etat que la municipalité ivryenne qui vient de mettre en place le Groupe Opérationnel Technique Educatif de Prévention dénonce vigoureusement.

Et lorsqu'il est question d'avancées, elles sont pour la plupart le fruit de l'opiniâtreté du Défenseur des Enfants, comme par exemple l'accroissement à 18 ans de l'âge minimum de mariage pour les filles.

Considérant que dans ce contexte, les enfants de notre pays ont plus que jamais besoin de cette institution indépendante ;

Considérant que la suppression du Défenseur des enfants représente un grave recul de l'accès au droits dans notre pays et que le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies dans son rapport du 22 juin 2009 a demandé au Gouvernement de « continuer à renforcer le rôle du Défenseur des enfants » ;

Considérant que les enfants doivent pouvoir bénéficier de droits spécifiques, ainsi qu'en dispose la Convention de New York de 1989 ;

Le Conseil municipal d'Ivry sur Seine réuni le 22 octobre

-demande le retrait du projet de loi visant la suppression du Défenseur des Enfants

-exige que le gouvernement applique les recommandations du Comité de défense des droits de l'Enfant et reviennent dans les meilleurs délais sur les nombreuses mesures attentatoires à la liberté des enfants aujourd'hui en vigueur

Vœu relatif à l'appel « ultimatum Climatique »

Présenté par le groupe des élu-es Verts

Le climat est l'un des enjeux planétaires du siècle qui vient. La communauté scientifique internationale a fixé un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°C , sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour l'ensemble de la planète.

Dans la suite du protocole de Kyoto, se tiendra à Copenhague du 7 au 19 décembre prochain, le sommet de l'ONU où les Etats du monde entier ont le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du dérèglement climatique.

Il est crucial que cette négociation internationale se traduise par des engagements forts, notamment de la part des pays industrialisés, qui ont une responsabilité historique et dont les émissions doivent impérativement décroître de 80% d'ici 2050. Les pays émergents ont également un rôle stratégique à jouer, afin que leur légitime aspiration au bien être se fasse dans le cadre de nouveaux modèles de développement, sobres en carbone.

Cette exigence, vitale pour la planète, est accompagnée d'une forte mobilisation citoyenne et associative, qui se traduit par de nombreuses initiatives dont l'appel « *l'Ultimatum climatique* » (www.copenhague-2009.com), lancé par une douzaine d'ONG françaises, en vue de peser sur l'engagement de la France dans les négociations de Copenhague

Aussi,

Le Conseil Municipal d'Ivry-sur-Seine du 22 octobre 2009 émet le vœu que la Ville d'Ivry deviennent officiellement signataire et promoteur de l'appel « *l'Ultimatum climatique* », dont les initiateurs comptent atteindre 1 million de signataires, en vue de peser sur des accords de haut niveau à Copenhague en décembre prochain.



Monsieur le Président,

Au mois de décembre de cette année se tiendra à Copenhague le Sommet de l'ONU sur le climat. Confrontés au péril climatique, les dirigeants du monde entier devront parvenir à surmonter leurs divergences d'intérêts de court terme pour se rassembler autour d'un projet politique mondial fondé sur un constat scientifique objectif et ainsi donner une suite au protocole de Kyoto qui soit à la hauteur des enjeux que nous allons devoir tous ensemble affronter dans les décennies à venir. Le résultat de cette conférence dessinera l'avenir climatique de l'humanité. Or comme le rappelait il y a un an le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon, « nous sommes au bord d'une catastrophe si nous n'agissons pas ».

Acteurs reconnus de la protection de l'environnement, des droits humains et de la solidarité internationale, conscients des responsabilités qui sont les nôtres, nous avons décidé pour la première fois de parler d'une seule voix pour vous exprimer publiquement notre préoccupation et vous appeler à agir avec ambition et détermination lors de la Conférence de Copenhague. Au regard de l'ultimatum climatique auquel l'humanité est confrontée aujourd'hui, Monsieur le Président, vous aurez rendez-vous avec l'Histoire en décembre 2009.

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque. L'activité humaine en est la cause. Ses impacts se font déjà ressentir en différents points du globe, notamment par la multiplication des catastrophes climatiques. Si nous n'agissons pas maintenant, ils seront sans aucun doute encore plus dévastateurs. C'est le constat sans appel de 2 500 scientifiques du monde entier qui ont reçu collectivement le Prix Nobel de la Paix en 2007 pour leurs travaux sur le phénomène des changements climatiques. Depuis, de nouveaux éléments scientifiques montrent, chaque jour, que le climat se dérègle au-delà des prévisions les plus pessimistes, avec des conséquences bien plus précoces que prévues et d'ores et déjà visibles.

S'il est encore difficile d'évaluer avec précision l'amplitude des impacts, le danger est en revanche déjà certain. Ecosystèmes ravagés, variabilité climatique extrême, hausse du niveau des océans... : les premières victimes de ces catastrophes en chaîne sont les populations déjà vulnérables en Afrique subsaharienne, en Asie centrale, du Sud Est ou dans de nombreux pays insulaires. La sécurité alimentaire, l'accès à l'eau ou à la terre sont gravement menacés et des centaines de millions de personnes risquent d'être poussées à l'exode, grossissant les rangs de ceux que l'on nomme les « réfugiés climatiques ». Dans un monde de crises, nous craignons que la guerre, l'autoritarisme, les inégalités, la misère et la souffrance humaine prennent encore un peu plus le pas sur la paix, la dignité humaine et la démocratie.

L'urgence climatique nous commande donc d'agir à la hauteur des périls qui sont devant nous. Nous maîtrisons déjà la plupart des technologies nécessaires pour relever le défi d'un mode de développement qui intégrerait à sa juste mesure l'impératif climatique. De plus, cette rupture avec un modèle de développement hérité d'un passé révolu recèle des opportunités d'économies, d'emplois et d'innovations considérables. Encore faut-il que nous prenions la décision politique de le faire.

Tout d'abord, il faut impérativement parvenir à stopper la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2015 avant de les faire décroître. C'est la seule voie pour limiter le réchauffement des températures bien en-dessous de 2°C, seuil au-delà duquel la capacité à s'adapter de nos sociétés et des écosystèmes est menacée. Pour ce faire, Les pays industrialisés, dont la France, doivent s'engager collectivement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990.

Mais cela ne sera pas suffisant. Les pays en développement doivent, eux aussi, mettre en place les politiques industrielles, énergétiques et agricoles qui limiteront la croissance de leurs émissions avant de les réduire, sans compromettre leur légitime aspiration au développement économique et social. L'accord de Copenhague devra permettre à ces pays d'évoluer vers des modèles sobres en carbone. Il devra aussi leur permettre de s'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique.

Pour nombre d'entre eux, en particulier les plus vulnérables, ces actions ne pourront se faire sans le soutien financier et technique des pays industrialisés. Les besoins d'ici à 2020 sont évalués à plus de 100 milliards d'euros par an. C'est moins de 10% des dépenses militaires mondiales.

Responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui dans l'atmosphère, munis de capacités d'action plus fortes, les pays industrialisés portent la responsabilité morale, légale et économique de mener le combat contre le dérèglement du climat. Monsieur le Président, vous vous devez de prendre la tête de ce combat qui est sans aucun doute l'enjeu de ce siècle. Notre avenir commun dépendra dans deux cents jours des choix politiques qui seront fait